

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 01229 Numéro SIREN : 434 820 908 Nom ou dénomination : 3DS

Ce dépôt a été enregistré le 06/09/2021 sous le numéro de dépôt 96215

3DS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

Aux Associés
3DS
86, rue d'Assas
75006 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3DS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 9 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

*PricewaterhouseCoopers Audit, Parc de la Vatine 20, rue Raymond Aron 76130 Mont-Saint-Aignan
Téléphone: +33 (0)2 35 59 00 85, Fax: +33 (0)2 35 59 95 96, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 9 septembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mont-Saint-Aignan,

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Jonathan Thibout-Curtinha

ACTIF	31/12/19			31/12/18
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net
Capital souscrit - non appelé	0		0	0
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles:				
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	0	0	0	0
Fonds commercial (1)	0	0	0	0
Autres	7 959	7 959	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations corporelles:				
Terrains	0	0	0	0
Constructions	63 313	27 661	35 652	41 983
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	0	0	0	0
Autres	26 851	26 171	680	8 165
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations financières (2):				
Participations	4 342 396	0	4 342 396	3 239 618
Créances rattachées à des participations	1 213 934	0	1 213 934	1 530 506
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	19 118 363	1 823 892	17 294 471	18 621 308
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres	185	0	185	185
Total I	24 773 001	1 885 683	22 887 318	23 441 764
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production [biens et services]	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Créances (3):				
Créances clients et comptes rattachés	35 735	0	35 735	29 858
Autres	1 141 229	128 898	1 012 331	1 234 453
Capital souscrit - appelé, non versé	0	0	0	0
Valeurs mobilières de placement :				
Actions propres	0	0	0	0
Autres titres	7 386 103	0	7 386 103	5 839 295
Instruments de trésorerie	0	0	0	0
Disponibilités	1 008 647	0	1 008 647	1 205 927
Charges constatées d'avance (3)	4 650	0	4 650	2 846
Total II	9 576 364	128 898	9 447 466	8 312 378
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	0	0	0	0
Primes de remboursement des emprunts (IV)	0		0	0
Ecarts de conversion Actif (V)	0		0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	34 349 365	2 014 581	32 334 784	31 754 142
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à moins d'un an (brut)				

PASSIF	31/12/19	31/12/18
CAPITAUX PROPRES*		
Capital	3 048 720	3 048 720
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0
Ecart de réévaluation	0	0
Ecart d'équivalence	0	0
Réserves:		
Réserve légale	319 452	319 452
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées	0	0
Autres	28 142 000	28 142 000
Report à nouveau	-342 481	641 766
Résultat de l'exercice	101 389	-984 248
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
Total I	31 269 080	31 167 691
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
Total II	0	0
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits (2)	113	1 562
Emprunts et dettes financières diverses (3)	798 960	533 919
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	0	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	5 252	12 858
Dettes fiscales et sociales	20 547	16 903
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0	0
Autres dettes	240 831	21 208
Instruments de trésorerie	0	0
Produits constatés d'avance (1)	0	0
TOTAL III	1 065 703	586 451
Ecarts de conversion passif (IV)	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	32 334 783	31 754 141
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an	1 065 704	586 451
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	113	1 562
(3) Dont emprunts participatifs		

	31/12/19	31/12/18
Produits d'exploitation :		
Ventes de marchandises	0	0
Production vendue [biens et services]	72 478	62 720
Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires	72 478	62 720
<i>dont à l'exportation:</i>	0	0
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	40 589	14 391
Autres produits	480	3 020
Total I	113 547	80 131
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises	0	0
Variation des stocks	0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements	0	0
Variation des stock	0	0
Autres achats et charges externes *	86 811	126 771
Impôts, taxes et versements assimilés	1 020	7 011
Salaires et traitements	161 551	142 525
Charges sociales	63 333	55 947
Dotations aux amortissements et aux provisions:		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements	13 816	13 816
Sur immobilisations: dotations aux provisions	0	0
Sur actif circulant: dotations aux provisions	0	0
Pour risques et charges: dotations aux provisions	0	0
Autres charges	2 400	480
Total II	328 931	346 550
* Y compris		
- Redevances de crédit-bail mobilier	0	0
- Redevances de crédit-bail immobilier	0	0
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-215 384	-266 419
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun:		
Bénéfice ou perte transférée III	0	0
Pertes ou bénéfices transféré IV	0	0
Produits financiers:		
De participation	53 633	66 149
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	3 150	1 484
Autres intérêts et produits assimilés	701 003	731 592
Reprises sur provisions et transferts de charges	175 831	312 500
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	59 357	100 415
Total V	992 974	1 212 140
Charges financières:		
Dotations aux amortissements et provisions	53 084	1 565 991
Intérêts et charges assimilées	1 090	20
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	9 528	47 253
Total VI	63 702	1 613 264
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	929 272	-401 123
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	713 888	-667 542
Produits exceptionnels:		
Sur opérations de gestion	0	0
Sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total VII	0	0
Charges exceptionnelles:		
Sur opérations de gestion	0	2 012
Sur opérations en capital	612 500	314 695
Dotations aux amortissements et aux provisions	0	0
Total VIII	612 500	316 707
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-612 500	-316 707
Participation des salariés aux résultats (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	0
Total des produits (I+III+V+VII)	1 106 521	1 292 271
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 005 133	2 276 520
Bénéfice ou perte	101 388	-984 248

3 DS

Société par actions simplifiée
Au capital de 3 048 720 Euros
Siège social : 86 rue d'Assas
75 006 PARIS
N° Siret : 434 820 908

ANNEXE

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de 3DS SAS sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC no 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- 1 - EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE
- 2 - DEROGATIONS MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES
- 3 - EVENEMENTS POST-CLOTURE

B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1. BILAN ACTIF

- 1 - Immobilisations corporelles - amortissements pour dépréciation
- 2 - Immobilisations incorporelles - amortissements pour dépréciation
- 3 - Immobilisations financières
- 4 - Evaluation des stocks - Provision pour dépréciation des stocks
- 5 - Clients - Effets à recevoir
- 6 - Provision pour dépréciation des comptes clients
- 7 - Actif circulant : classement par échéance

2. BILAN PASSIF

- 1 - Capital
- 2 - Provision pour risques
- 3 - Fournisseurs – Effets à payer

C - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

- 1 – Ventilation du chiffre d'affaires
- 2 – Ventilation de l'effectif moyen

D - ENGAGEMENTS

- 1 - Garanties hors bilan

E – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

F – INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIEES

G – HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES

A – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1 – EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

La cession des titres SAS VILLA L'ATELIER, contrat du 19 décembre 2019, accompagné d'une convention de crédit-vendeur avec l'acquéreur la société Financière Sanson, pour une valeur de 300 000,00 €.

Le tribunal de commerce d'Amiens, dans une décision du 05 Juillet 2019, a prononcé un plan de continuation cette société « ex-filiale » SAS Villa l'Atelier. Le montant du passif du à 3DS est de 328 945,50 €. Ce passif dû est déprécié en totalité depuis 31 décembre 2018.

L'acquisition auprès de la société Maquettes et Modèles de la Bresle de 4 238 actions de la société VOLUM-E pour un montant de 1 402 778,00 €.

Le 23 mai 2019 la société Rallye a ouvert une procédure de sauvegarde. A cette date l'engagement financier en tant que créancier, de la société 3DS, était de 1 700 000 € :

- 1 000 000 € de titres obligataires faisant l'objet à la clôture de l'exercice d'une provision comptable sur immobilisations financières de 685 759,17 €.
- 700 000 € des créances obligataires faisant l'objet d'un remboursement à hauteur d'un taux de recouvrement de 12,5% détenues sur des titres obligataires Rallye.

Cela se traduit par une perte exceptionnelle sur opérations en capital de 612 500,00 €.

La société METRA a réalisé une cession de fonds de commerce, acquéreur Normandie Aero Meca en janvier 2019.

2 – DEROGATIONS, MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Néant.

3 – EVENEMENTS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société METRA fait l'objet d'un redressement judiciaire en date du 02 février 2020. La période d'observation a été prolongée de 3 mois le 03 Juillet 2020.

La crise sanitaire avec un arrêt presque total de l'économie impactera les comptes des différentes sociétés dans lesquelles 3DS a une participation de plus de 5%, baisse de l'activité et du CA par conséquent :

.Trapinex
.Carrosserie de la Butte aux Cailles
.Maquettes et Modèles de la Bresle
.Volum-E
.Metra
.Kinome

Le remboursement des créances et des obligations convertibles avec le paiement des intérêts, liées aux participations ont été gelées pour les filiales :

Maquettes et Modèles de la Bresle & Volum-E

B – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1– BILAN ACTIF

Note n° 1 : Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des immobilisations est la méthode des coûts historiques.

TYPES D'IMMOBILISATIONS	MODE	DUREE
Matériel de bureau et informatique	Dégressif	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Mobilier	Linéaire	4 ans
Bâtiment	Linéaire	10 ans

Note n° 2 : Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

TYPE D'IMMOBILISATIONS	MODE	DUREE
Logiciels	Linéaire	1 an

Note n° 3 : Immobilisations financières. Provisions pour dépréciation

3-1 Participations et créances rattachées

Méthode d'évaluation des titres :

La valeur brute au bilan est inscrite soit à la valeur historique d'acquisition, soit à la valeur d'apport le cas échéant.

Pour les autres titres immobilisés, pour les obligations uniquement, la valeur retenue est la valeur nominale du titre. Le cas échéant les intérêts courus sont inscrits au débit des revenus obligataires. En cas d'acquisition au dessus du pair, la charge est comptabilisée sur l'exercice d'acquisition, au dessous du pair le produit est également comptabilisé sur l'exercice d'acquisition.

Le montant brut des participations financières s'élève à 4 342 396 € au 31 décembre 2019 pour un montant de 3 239 618 € en 2018.

Les créances moyen long terme rattachées à des participations s'élèvent à 1 213 934 €. Leur montant était de 1 530 506 € l'exercice précédent.

3-2 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Le montant brut total au 31 décembre 2019 des autres titres immobilisés s'élève à 19 118 363 €. En 2018 le montant brut était de 20 567 947 €.

Provisions pour dépréciation sur immobilisations financières :

Le montant total de la provision pour dépréciation des titres de participation s'élève à 1 823 892 € au 31 décembre 2019, dont 200 047 € au titre du passif Villa Atelier. Au 31 décembre 2018 elle était de 1 946 640 €.

Pour les immobilisations financières cotées, la provision correspond à la différence entre le cours de bourse des titres immobilisés au 31 décembre et leur montant historique de comptabilisation. Seules les moins values latentes sont comptabilisées.

Pour la créance admise au titre du passif de la société Villa Atelier, la provision s'élève à 100% de son montant.

Note n° 4 : Clients & comptes rattachés

Le montant total inscrit en compte client correspond aux montants d'intérêts financiers et produits d'assistance liés à des participations pour 35 735 €.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Note n° 5 : Autres créances

Ce sont les créances, court et moyen terme, rattachées à des participations portées en compte courant ou en avances conditionnées, les créances à des tiers, les créances fournisseurs, les acomptes IS et aussi le crédit de TVA, soit un montant brut de 1 141 229 € au 31 décembre 2019 dont 608 015 € rattachés à des sociétés du groupe.

Une provision de 128 898 € est comptabilisée au titre du passif de la société Villa Atelier, elle s'élève à 100% du montant de la créance.

Note n° 6 : Actif circulant

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites à leur valeur historique brute d'acquisition. Au 31 décembre 2019 leur montant total est de 7 386 103 € dont 1 980 000 € de contrats de capitalisation, 5 275 327 € de comptes de trésorerie court terme et dont 130 776 € d'intérêts courus à recevoir.

Note n°7 : Disponibilités

Le montant s'élève à 1 008 647 € au 31 décembre 2019 contre 1 205 927 € en 2018.

2 – BILAN PASSIF

Note n° 1 : Capital

Le capital est composé de 3 048 720 actions de 1 Euro de valeur nominale.

	NOMBRE D' ACTIONS	VALEUR
Position en début d'exercice	3 048 720	3 048 720 €
Mouvements		
Position en début d'exercice	3 048 720	3 048 720 €

Tableau de variation des capitaux propres

	BILAN AU 31.12.19	BILAN AU 31.12.18	VARIATIONS
Capital	3 048 720	3 048 720	0
Primes d'émission			0
Réserve légale	319 452	319 452	0
Autres réserves	28 142 000	28 142 000	0
Report à nouveau	-342 481	641 766	-984 247
résultat	101 389	-984 248	1 085 637
CAPITAUX PROPRES	31 269 080	31 167 691	101 391

Note n° 2 : Provision pour charges Néant

Note n° 3 : Fournisseurs

La dette compte de tiers Fournisseurs s'élève à 5 252 € ; effets à payer néant.

C – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note n° 1 : Ventilation du chiffre d'affaires

Production totale vendue : services France 72 478 €

Note n° 2 : Ventilation de l'effectif moyen

2 mandataires sociaux

Note n° 3 : Transfert de charges

Il correspond à un transfert de charges d'exploitation sur la filiale Trapinex au titre de l'assistance de direction, pour un montant de 40 589 €.

Note n° 4 : Ventilation du résultat exceptionnel

Total produits exceptionnels	néant
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	612 500
Total des charges exceptionnelles	612 500

D – ENGAGEMENTS HORS BILAN

En date du 12 juin 2013, caution a été donnée au profit de la SàRL Carrosserie de la Butte aux Cailles, à hauteur de 30 k€ au profit du CREDIT MUTUEL, concernant le compte courant professionnel ouvert au nom du cautionné auprès de la banque Crédit Mutuel.

Le montant des engagements au 31 décembre 2019 est de 0 k€, solde créditeur.

Dans le cadre d'un projet confidentiel de développement et de compétitivité à l'initiative d'un grand Groupe Industriel, la société 3DS est bénéficiaire avec la société Volum-e, agissant ensemble et solidairement, d'une aide versée sous forme d'avances récupérables, accordée par Bpifrance Financement.

Le montant maximum des avances accordées par la BPI ne peut dépasser 1 212 k€, avances échelonnées sur 6 années, exclusivement au titre de la participation du bénéficiaire dans ce projet structurant de Recherche & Développement.

Les dépenses éligibles, avances remboursables, réalisées par Volum-e en 2019 entrant dans le cadre de ce projet, sont de 344 k€ pour l'exercice. L'encours cumulé sur deux années s'élève à 527 k €.

A été perçu par Volum-e 151 k € de subventions dans le cadre de ce projet.

E – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Cf. tableau ci-après.

F – INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIEES

Cf. tableau ci-après.

Les transactions conclues entre parties liées ont été faites à des conditions normales ou ont été non significatives.

G – HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires versés au commissaire aux comptes au cours de l'exercice 2019 s'élèvent à 5 167 € ht.

ANNEXE E

3 DS

Sas au capital de 3.048.720 Euros

Siège social :

86 rue d'Assas

75006 PARIS

N° Siret : 434 820 908

Informations financières Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Chiffres d'affaires HT du dernier exercice écoulé 2019	Résultat du dernier exercice écoulé 2019	RC	SIRET
				Brute	Nette				
MAQUETTES ET MODELES DE LA BRESLE	1 032 129	1 251 946	78,88%	1 454 655	1 454 655	2 633 119	-211 283	NEUFCHATEL	.017 180 084
TRAPINEX	422 910	1 118 533	67,72%	372 691	372 691	4 619 526	254 307	EVRY	954 287 207
SOCIETE DES ANCIENS ETS METRA	2 082 070	1 399 338	5,70%	150 324	150 324	6 638 785	-1 272 398	NEUFCHATEL	552 115 149
VOLUM-E	264 300	1 638 649	80,48%	1 403 128	1 403 128	4 080 679	-118 557	NEUFCHATEL	428 774 996
CARROSSERIE BUTTE AUX CAILLES	200 000	-158 716	90,00%	180 000	180 000	1 011 260	7 354	PARIS	498 261 148
KINOME	580 300	121 360	5,16%	152 641	152 641	1 008 450	37 329	BOBIGNY	487 529 703
SCI d'ALLEAUME de TREFFOREST	838 000	-57 009	24,90%	196 000	196 000	12 507	-1 684	DIEPPE	798 673 430
SCI DAMPIERRE	727 916	-277 026	38,80%	432 957	432 957	25 979	-17 481	EVRY	444 973 143

ANNEXE F

INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIEES

3 DS

Sas au capital de 3.048.720 Euros

Siège: 86 rue d'Assas

75006 PARIS

N° Siret : 434 820 908

POSTES (en k€)	M.M.B	VOLUM	TRAPINEX	METRA	CARROSSE. BUTTES AUX CAILLES	SCI DAMPIERRE	SCI ALLEAUME TREFFOREST	KINOME	<u>TOTAL</u>
ACTIF									
Participations	1 455	1403	373	150	180	433	196	153	4 343
Créances rattachées à des participations	0	538	646		30		3		1 217
Trésorerie consolidée		470		0	135	0			605
Obligations convertibles	483							105	588
Provisions									0
PASSIF									
Trésorerie consolidée			697						697
PRODUITS									
Revenus de participations			16,4						16
Produits de ou liés à des participations		5,7	23,3					3,5	33
Trésorerie consolidée	3,8	2,4			0,7				7
Prestations, jetons, locations									
CHARGES									
Charges financières									
Charges exceptionnelles									
Trésorerie consolidée			2,8						2,8

3 DS

Société par actions simplifiées
Au capital de 3.048.720 Euros
Siège social : 86 rue d'ASSAS
75 006 PARIS
RCS PARIS B 434 820 908

I RESOLUTION PROPOSEE AU VOTE DES ASSOCIES CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'apurer le report à nouveau négatif de - 342 481,24 € sur le compte Autres réserves de 28 142 000 €, formant un total après apurement :

- Autres réserves	27 799 518,76 €
- Report à nouveau	0,00 €

L'assemblée générale constatant que le résultat net de l'exercice s'élève à 101 388,76 € décide de prélever cette somme pour la distribuer au bénéfice des associés.

Il est précisé qu'a été versé au titre des trois derniers exercices (en €) :

2016	2017	2018
300 000		

II CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE PAR LES ASSOCIES SUIVANT DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 SEPTEMBRE 2020.

../..

L'assemblée générale décide d'apurer le report à nouveau négatif de - 342 481,24 € sur le compte Autres réserves de 28 142 000 €, formant un total après apurement :

- Autres réserves	27 799 518,76 €
- Report à nouveau	0,00 €

L'assemblée générale constatant que le résultat net de l'exercice s'élève à 101 388,76 € décide de prélever cette somme pour la distribuer au bénéfice des associés.

Il est précisé qu'a été versé au titre des trois derniers exercices (en €) :

2016	2017	2018
300 000		

Contre : 16 154

Abstention : 0

Pour : 3 032 566 des actions ayant droits de vote.

La résolution est adoptée.

../..